

COMMUNE DE VARREDES

**Nombre de membres
en exercice** : 19**Présents** : 14**Votants** : 18**Procès-verbal de la séance du vendredi 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoquée le 31 mai 2023, s'est réunie sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre.

Sont présents : Jean-Pierre MENIL, Michèle DAOUST, Joana DA ROCHA ARAUJO, Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Christine VALET, Philippe VIGNAL, Philippe BALEMBOIS, Carole DOS SANTOS, Marlène PEYRE PRADIER, Sébastien DENIS, Sylvain GOBERT, Océane COLIN, Ludovic SAULNIER, Jean-Philip EIMECKE

Représentés : Francis MESSANT par Jean-Pierre MENIL, Georges THERRAULT par Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Estelle LANTENOIS par Joana DA ROCHA ARAUJO, Bruno NAVE par Ludovic SAULNIER

Absent : Valérie CAMUS

Secrétaire de séance : Christine VALET

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023
- 2) Désignation des délégués au sein du collège électoral sénatorial
- 3) Transfert au SDESM de la compétence infrastructure de recharge pour véhicule électrique
- 4) Avenants aux contrats de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de la mairie et la requalification de la salle polyvalente
- 5) Dénomination d'une voie communale
- 6) Affaires diverses

1) Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023.

2) Désignation des délégués pour les élections sénatoriales 2023

Sur décret du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, les conseils municipaux sont invités à désigner des délégués au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs. Pour Varredes, cinq délégués titulaires et trois suppléants doivent être désignés par scrutin de liste.

Une liste est déposée auprès de Monsieur le Maire composée des conseillers municipaux suivants :

Nom de la liste : Liste conduite par Monsieur MENIL

titulaires : MENIL Jean-Pierre, DAOUST Michèle, GOBERT Sylvain, DA ROCHA ARAUJO Joana, SAULNIER Ludovic

suppléants : MESSANT Francis, VALET Christine, VANDEVOORDE Maurice-Olivier.

Il est procédé au vote à bulletin secret, à la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne.

La liste conduite par Monsieur MENIL obtient 18 voix et les conseillers municipaux ci-dessus cités sont élus délégués.

3) Transfert de la compétence infrastructure de recharge pour véhicule électrique au SDESM (DE 2023 17)

Monsieur le Maire propose de transférer la compétence Infrastructure de recharge pour véhicule électrique au SDESM, afin de réaliser l'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur les parkings de la salle polyvalente et de la rue Victor Claret.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de transférer la compétence infrastructure de recharge pour véhicules électriques au SDESM.

4) Avenants au marché de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de la mairie et la requalification de la salle polyvalente (DE 2023 18 et DE 2023 19)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des contrats de maîtrise d'oeuvre ont été souscrits avec le Cabinet CARRERE pour d'une part l'extension de la mairie et d'autre part la rénovation de la salle polyvalente.

Le Cabinet CARRERE vient de céder ses dossiers à la SELARL DELACHARLERY ET KOSKAS ARCHITECTES, ce qui nécessite des avenants pour acter cette cession.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les avenants de cession des dossiers de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de la mairie et la rénovation de la salle polyvalente par la SARL JB CARRERE à la SELARL DELACHARLERY ET KOSKAS ARCHITECTES.

5) Dénomination d'une voie communale

La voie communale située entre la Ruelle Besnard et la Rue d'Orsoy nécessite d'être nommée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, qu'elle portera le nom : Impasse du Coterêt.

6) Affaires diverses

Jusqu'à maintenant, il était demandé aux constructeurs, par l'intermédiaire de Projet Urbain partenarial, une participation financière de 5 000 € par construction.

Compte-tenu du contexte financier, Monsieur le Maire propose que pour les futurs PUP, il soit demandé 6 000 € par construction.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Le vice-président du Conseil Départemental en charge des collèges a souhaité rencontrer Monsieur le Maire pour l'informer qu'une nouvelle sectorisation des collèges était en projet pour la rentrée de septembre 2024. Une nouvelle réunion aura lieu en septembre prochain.

Monsieur VANDEVOORDE indique :

~ que la commission Travaux a réalisé un projet de plan de stationnement pour la rue d'Orsoy et qu'une réunion publique va être organisée pour le présenter aux riverains.

~ que le règlement du cimetière est en cours de réalisation

~ qu'une enquête nationale sur la mobilité est réalisée par Terr'Moov sur certains territoires. Au cours de l'été, les habitants seront invités à répondre à un questionnaire par internet, des formulaires papier seront également disponibles en mairie.

Madame DAOUST informe que des tableaux numériques vont être installés à l'école élémentaire, financés à 100 % par l'Etat.

Madame DA ROCHA ARAUJO rappelle que la commission Cadre de Vie organise une manifestation lors de la Fête de la Musique le 21 juin.

Séance levée à 21 heures 50.